



Proposition de projet ARCC-SRB

Renforcement de la résilience des communautés vulnérables au climat dans le Bassin du Fleuve Sénégal à l'aide d'un système d'alerte précoce multi-risques et amélioration de la capacité d'adaptation

Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal

TERMES DE REFERENCE

Pour des services de consultation

Elaboration des études préparatoires

et

Préparation de la Note conceptuelle du projet

[AC/OSS/Depart-Climat_ CN-ARCC-SRB/310521-25]

Mai 2021

1 CONTEXTE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)¹ et l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)² développent un projet régional du Fonds d'Adaptation (FA) visant à améliorer la résilience au changement climatique des communautés rurales du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) à travers la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce multi-risques et d'actions d'adaptation multisectorielles qui renforcent les systèmes sociaux et environnementaux et aboutissent à des moyens de subsistance résilients et durables. Le projet ARCC-SRB sera mis en œuvre dans les quatre (04) pays riverains partageant le bassin (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) et relèvera les défis de la gestion des eaux transfrontalières exacerbés par le changement climatique. Plus important encore, le projet utilisera une approche holistique qui couvre l'ensemble du bassin pour parvenir à une adaptation et une résilience accrues au changement climatique.

Le Bassin du Fleuve Sénégal s'étend du Sahara au Nord à la région tropicale humide de Guinée au Sud. Il draine une superficie de 300 000 km² et traverse différentes zones et écosystèmes climatiques. L'agriculture est l'activité prédominante des communautés du bassin versant avec des pratiques pluviales et irriguées. Le développement du bassin versant est principalement lié à l'agriculture irriguée qui dépend principalement des ressources du Fleuve Sénégal. Chaque année, le cycle naturel des crues inonde de vastes plaines, au profit des communautés riveraines qui pratiquent l'agriculture de décrue. En plus, les ressources que fournit le fleuve sont stratégiques pour la sécurité hydrique et alimentaire ainsi que pour la dépendance énergétique de chaque état riverain.

Depuis les années 1970, le BFS a subi les effets du changement climatique et a nécessité des efforts conjoints pour remédier à ses impacts sur les services écosystémiques et les moyens de subsistance. Répondant à la nécessité d'un cadre d'action régional, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a été créée en 1972 dont les missions prioritaires incluent la gestion intégrée des ressources en eau; l'adaptation au changement climatique; le développement économique; l'autosuffisance alimentaire et la conservation des écosystèmes.

Bien que des progrès significatifs aient été accomplis, le bassin versant transfrontalier continue de faire face à des menaces persistantes et à des défis majeurs de conservation pour répondre à la demande croissante de nourriture, d'eau et d'énergie tout en maintenant les services écosystémiques du fleuve affectés par le changement climatique et la pression anthropique. Plusieurs études ont souligné que le Bassin du Fleuve Sénégal est particulièrement vulnérable au changement climatique en raison de sa forte exposition et de sa faible capacité d'adaptation. Un réchauffement compris entre 0,5 et 0,8° C a été enregistré dans toute la région entre 1979 et 2010 et des études indiquent que: l'augmentation de la température en Afrique de l'Ouest entre la fin du 20^e et le 21^e siècle sera comprise entre 3°C et 6°C, ce qui augmentera la moyenne d'évaporation dans le Bassin du Fleuve Sénégal; le régime des pluies dans la zone sera plus irrégulier avec d'importantes variations interannuelles (sécheresses), des changements dans le calendrier et la durée de la saison des pluies (réduction de durée) et des précipitations plus intenses et fréquentes (risques d'inondations, d'érosion et de dégradation des sols). Les prévisions indiquent également une diminution de la pluviométrie moyenne dans les cours supérieurs (hauts plateaux guinéens) avec un effet direct sur le débit du Fleuve Sénégal.

Ces effets du changement climatique affectent fortement la disponibilité en eau dans le bassin et exacerbent d'importantes pressions anthropiques avec de graves conséquences pour l'environnement et l'équilibre socio-économique des États. Les services écosystémiques fournis par la rivière font également l'objet de menaces émergentes: la rétention d'eau inadéquate et la diminution du potentiel de recharge des eaux souterraines; la réduction des stocks de poissons, la dégradation des zones forestières inondées et la perte de biodiversité. De ce point de vue, la vulnérabilité des communautés locales, en particulier rurales, est très élevée en raison des moyens de subsistance directement dépendants des ressources naturelles, combinés à

¹ <http://www.oss-online.org/>

² [OMVS | Un Fleuve, Quatre Etats pour un développement solidaire](#)

la capacité d'adaptation limitée et aux crises alimentaires et aux pénuries d'eau récurrentes. Les populations du bassin versant sont également fortement exposées aux risques de sécheresse et d'inondations, qui devraient augmenter en raison du changement climatique.

C'est dans la perspective de contribuer aux efforts conjoints, en utilisant une approche systématique d'identification, d'évaluation et de réduction des risques de catastrophe, que la proposition de projet ARCC-SRB a été développée grâce à une collaboration entre l'Observatoire du Sahara et du Sahel et l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal. Ce projet régional a été soumis au FA selon le processus d'approbation en trois étapes. La première étape a consisté à élaborer la note d'avant-projet qui a été approuvée par le trente-sixième Conseil d'Administration du FA qui s'est tenu du 6 au 8 avril 2021 (Décision B.36/17). Selon les procédures du Fonds d'Adaptation, la prochaine étape consistera en l'élaboration de la **Note Conceptuelle du Projet**³ qui nécessite des informations détaillées à l'aide du modèle fourni tout en tenant compte des commentaires de la fiche d'examen et des questions soulevées et annexées à la décision du CA du FA concernant la Note d'avant-projet.

Le projet fonctionnera selon les composantes suivants:

- **Composante 1:** L'appui à la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce multi-risques par satellite (3 680 000 USD) portera sur la mise en place d'un Système Régional d'Alerte Précoce Multi-risques opérationnel et efficace dans le Bassin du Fleuve Sénégal;
- **Composante 2:** Les actions d'adaptation au profit des communautés pour une meilleure résilience au changement et à la variabilité climatique dans les zones ciblées (6,900,000 USD) viseront une utilisation plus rationnelle et durable des ressources en eau à travers le renforcement des outils de gestion des prélèvements d'eau et des mesures d'adaptation pour la préservation des ressources en eau (qualité et quantité) et des ressources associées, en particulier des terres dont la dégradation est l'un des problèmes majeurs du bassin; et
- **Composante 3:** Renforcement des capacités, sensibilisation et partage des connaissances (1 203 768 USD) visera à consolider le cadre d'action du projet et à diffuser les enseignements tirés grâce à des activités de renforcement des capacités, de communication et de partage des connaissances.

A ce titre, l'OSS en tant qu'Entité Régionale de Mise en Oeuvre (ERMO) a obtenu un Don pour la Formulation de Projet (DFP) du FA afin de développer la Note Conceptuelle sur la base des résultats des études préparatoires et des évaluations. À cette fin, ces Termes de Référence ont été préparés pour faire appel à un.e consultant.e qualifié.e pour mener les études requises et élaborer la Note Conceptuelle du Projet en fonction de la prochaine date limite de soumission des propositions de projet et de programme d'ici le 9 août 2021 pour examen par le Conseil du Fonds d'Adaptation lors de sa 37^e réunion.

2 OBJECTIF

L'objectif principal de ce service est de préparer, conformément aux exigences du Fonds d'Adaptation, une Note Conceptuelle (modèle en annexe) du projet ARCC-SRB. Cet objectif sera atteint grâce à l'élaboration d'études préparatoires telles que l'évaluation de la vulnérabilité, l'analyse sexo-spécifique, la cartographie des parties prenantes et une analyse documentaire comprenant l'examen des législations et politiques nationales, des plans et des stratégies et des cadres régionaux liés à la gestion des eaux transfrontalières et au changement climatique, la coopération inter-Etats, les priorités stratégiques - PAN, etc.

³ L'objectif de la Note Conceptuelle est de fournir une justification solide au Fonds d'Adaptation pour qu'il passe à la proposition de projet afin d'identifier les interventions et les actions sur le terrain. Ainsi, il fournit des informations sur toutes les questions connexes.

3 PORTEE DES TRAVAUX

La consultation vise à recueillir des informations à l'aide d'analyses, d'évaluations et de consultations avec les principales parties prenantes et devrait couvrir les 4 pays avec une attention particulière aux niveaux local, national et régional. Comme indiqué dans le DFP, les activités doivent inclure:

- L'évaluation de la vulnérabilité des zones pilotes proposées;
- La cartographie des communautés et des bénéficiaires, y compris les groupes vulnérables et les populations autochtones (le cas échéant) en utilisant les directives de l'UNDIRP dans les zones pilotes proposées dans chaque pays;
- L'étude préliminaire sur les impacts et les risques du changement climatique dans chaque pays respectant la Politique Environnementale et Sociale (PES) et la Politique Sexospécifique (PS) du Fonds d'Adaptation; et
- L'analyse des capacités institutionnelles.

Les tâches indicatives ci-dessous décrivent le processus d'élaboration de la Note Conceptuelle du Projet et sa validation lors de l'atelier de consultation régional à entreprendre. L'OSS supervisera la consultation et l'OMVS, en tant qu'entité d'exécution régionale du projet, supervisera les activités de consultation dans la région. L'OSS et l'OMVS s'engagent à faciliter l'accès du/de la consultant.e aux données des institutions et partenaires nationaux et régionaux.

3.1 PARTIE I – Etudes Préparatoires

Mener des études et des analyses comprenant trois activités interdépendantes:

3.1.1 **Tâche 1** : Analyse de la situation de référence et évaluation de la vulnérabilité des parties prenantes:

Cette tâche comprendra l'identification et la caractérisation des zones d'intervention du projet dans chacun des 4 pays. En plus, le/la consultant.e devra analyser et évaluer les populations (groupes vulnérables et marginalisés) et les potentiels et vulnérabilités des ressources naturelles aux effets néfastes du changement climatique dans les zones du projet proposé en fonction des données actuelles et des projections climatiques. La collecte de données à la fois quantitatives et qualitatives permettra de comprendre les caractéristiques socio-économiques des catégories vulnérables. À cette fin, le/la consultant.e procédera à une sélection des parties prenantes, en particulier pour vérifier la présence de communautés et de groupes de Peuples Autochtones (PA) dans les zones du projet. L'OSS fournira une assistance par le biais de conseils sur la prise en compte du Consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) dans l'exécution d'un projet.

Cette activité se concentrera sur la mise en œuvre d'une évaluation basée sur la recherche bibliographique. Elle doit inclure, mais sans s'y limiter :

- Une revue et analyse, entre autres, des documents existants; communications nationales; études; et les rapports d'autres projets traitant des domaines prioritaires de vulnérabilité;
- Une cartographie des parties prenantes (aux niveaux régional, national et local) avec un accent particulier sur les peuples autochtones (le cas échéant) et en tenant compte de la dimension Genre: les initiatives en cours dans la région, les partenaires techniques, les acteurs du secteur privé et les instituts de recherche, etc. ;
- Identifier, délimiter et établir un point général des domaines prioritaires de vulnérabilité;
- Classer les zones identifiées par degré de vulnérabilité au risque climatique (inondation, sécheresse, etc.); et
- Proposer des actions adéquates pour atténuer la vulnérabilité des écosystèmes et des populations dans les sites les plus vulnérables.

3.1.2 Tâche 2 : Identification et évaluation des besoins et évaluation de la rentabilité économique du projet

Cette tâche identifiera les besoins de renforcement des capacités dans les 4 pays, ainsi que les équipements et outils nécessaires à la mise en place d'un Système Régional d'Alerte Précoce Multi-Risques (SAP-MR) opérationnel et efficace.

Elle portera sur la réalisation d'un inventaire des capacités existantes des parties prenantes et des bénéficiaires du projet. Elle évaluera également les avantages économiques et la rentabilité des infrastructures et des activités mises en œuvre.

Elle doit inclure, mais sans s'y limiter:

- Une identification et description des besoins en termes de: i) Outils et équipements d'Alerte Précoce et ii) Infrastructure pour les actions d'adaptation (usages de l'eau liés à l'agriculture, la pêche et l'élevage/AGR, etc.)

Afin d'atteindre les résultats susmentionnés, le.la consultant.e entreprendra les activités suivantes:

- Un inventaire, une évaluation et une description de la réduction des risques de catastrophes existantes sur les sites du projet;
- Une évaluation et identification des équipements nécessaires à la mise en place du Système d'Alerte Précoce Multi-Risques (stations météorologiques, capteurs, piézomètres, serveurs, unités de traitement, logiciels, GPS, etc.), type de données (biophysiques, socio-économiques, cartographiques, etc.) et des outils de diffusion (balise, drapeaux, sirènes, signaux, haut-parleurs, etc.);
- Une identification des besoins en termes d'infrastructures et d'équipements nécessaires au développement de la zone du projet et à l'amélioration de sa situation actuelle; et une identification et description des besoins en termes d'infrastructures et d'équipements spécifiques pour l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, la pêche, l'élevage/AGR.
- Une estimation de la rentabilité du projet pour évaluer la contribution économique et financière des activités du projet pour les populations et les utilisateurs

Le.la consultant.e devra analyser le rapport coût-efficacité des infrastructures et équipements du projet ainsi que la valeur ajoutée du projet aux niveaux environnemental, social et économique. Pour y parvenir, le.la consultant.e entreprendra, entre autres:

- Une estimation des coûts des actions de développement (constructions, infrastructures, etc.);
- Une estimation des coûts des équipements du SAP-MR ; et
- Une estimation du revenu moyen des ménages qui auraient bénéficié des activités génératrices de revenus du projet.

3.2 PARTIE II – Atelier de Consultation

Dans le cadre de l'approche participative et consultative, un atelier régional de validation destiné à parvenir à l'appropriation complète du projet par les parties prenantes, sera organisé au cours de cette mission. le.la consultant.e animera les sessions de l'atelier en collaboration avec les organisateurs.

Par conséquent, le.la consultant.e :

- Identifiera les participants potentiels à l'atelier en partenariat avec l'OMVS;
- Préparera tous les documents nécessaires pour les ateliers (programmes, fiche d'évaluation, résumé de projet, fiche d'enquête, liste des participants, etc.);
- Développera la note conceptuelle de l'atelier pour définir l'objectif et les résultats attendus;

- Animera et co-animera/supervisera l'organisation de l'atelier et le déroulement des travaux; et
- Finalisera/développera les procès-verbaux/rapports et recommandations de l'atelier. Les rapports doivent inclure des preuves pertinentes sur la participation et les discussions (photos, feuilles de présence et illustrations).

Le.la consultant.e intégrera les commentaires dans le document final (Note Conceptuelle du Projet).

3.3 PARTIE III – Note Conceptuelle

Le.la consultant.e formulera la note conceptuelle du projet conformément aux exigences et au modèle du FA concernant les propositions régionales (en annexe), en intégrant les données et informations collectées et générées dans les analyses et études développées dans les PARTIES I et II et en tenant compte des résultats de l'atelier de consultation.

Le Pré-concept approuvé constitue un document de référence qui fournit une information globale sur le contexte et la justification du projet et doit être prise en compte par le consultant lors de l'exécution des travaux attendus ([Pré-concept du projet publié](#)). Le.la consultant.e devra élaborer le cadre logique, le budget alloué à chaque activité et toutes les sections du modèle de la NC du FA. Le.la consultant.e suivra les documents suivants:

- Les principaux résultats et conclusions des PARTIES I et II;
- Les commentaires et annotations du Fonds d'Adaptation sur la note d'avant-projet;
- Les lignes directrices et politiques du Fonds d'Adaptation;
- Les résultats et recommandations de l'atelier et des réunions menées avec les parties prenantes du projet; et
- Le modèle de note conceptuelle du Fonds d'Adaptation (en annexe).

NB: Tous ces documents doivent être validés par l'OMVS et l'OSS.

4 METHODOLOGIE

Le.la consultant.e sera chargé.e de mener l'évaluation et les analyses et aidera à élaborer la note conceptuelle du projet et à diriger l'atelier de consultation régional avec l'OSS et l'OMVS. L'exercice de cadrage vise à déterminer les informations pertinentes à collecter pour développer la note conceptuelle afin de déterminer les principaux problèmes et potentiels liés au Système d'Alerte Précoce Multi-Risques dans les sites des 4 pays; et d'évaluer correctement les effets prévisibles des options d'interventions identifiées pour plus de précisions.

Pour cette mission, le.la consultant.e doit d'abord évaluer les informations actuellement disponibles à partir des rapports, des cartes, des modèles, des études, des experts, des pratiques associées, etc. En fonction de ces informations, le.la consultant.e doit faire une évaluation préliminaire des types d'interventions potentiels et affiner les zones géographiques spécifiques où ces interventions peuvent être mises en œuvre. Une fois cette détermination préliminaire du type et de l'emplacement des interventions effectuée, le.la consultant.e justifiera l'importance de développement de la proposition de projet bancable complète.

Le.la consultant.e entreprendra ces travaux selon les objectifs de la mission. Par conséquent, il/elle devra collecter et analyser les données relatives aux impacts du changement climatique sur la gestion des eaux transfrontalières et les solutions innovantes en matière de risques de catastrophe. Cela comprendra également l'évaluation de la dynamique des écosystèmes et des besoins des populations. Il/elle identifiera et documentera également les impacts des interventions potentielles.

4.1 Evaluation

- Analyser et évaluer les zones d'intervention du projet;
- Examiner les atouts sociaux et environnementaux dans les zones du projet proposé. Le consultant entreprendra une brève analyse pour assurer la conformité du projet avec la Politique Environnementale et Sociale (PES) et la Politique Sexospécifique (PS) du FA;
- Analyser la situation actuelle des femmes, des filles et des groupes vulnérables (par exemple les aînés, les jeunes, les enfants, les handicapés, les déplacés de l'intérieur, les réfugiés) impliqués dans les AGR dans la zone du projet;
- Élaborer des critères pour sélectionner les zones d'intervention du projet, en fonction de la vulnérabilité - classer les localités sélectionnées pour chaque pays.

4.2 Identification

- Cartographier les parties prenantes dans les zones du projet et identifier leur rôle spécifique dans l'exécution du projet – point général;
- Identifier les institutions locales et les agents de vulgarisation dans la zone ciblée et fournir le cadre de leur implication dans la mise en œuvre;
- Identifier et fournir des détails sur les organisations communautaires, les organisations paysannes, les organisations d'usagers de l'eau, les agricultrices, etc. qui pourraient être des bénéficiaires potentiels (pour la sensibilisation, les interventions, le renforcement des capacités, etc.);
- Identifier toutes les activités et initiatives actuelles, en cours et futures des gouvernements nationaux et locaux et des services de vulgarisation de chaque pays sur lesquelles s'appuyer et capitaliser sur leurs réalisations;
- Répertorier selon les activités prévues toutes les normes techniques nationales qui pourraient être utilisées comme référence lors de l'exécution des activités du projet;
- Identifier les besoins critiques en termes de capacité et d'équipement;
- Mettre en évidence les réussites et les difficultés rencontrées par des projets similaires précédents/en cours ;
- Proposer une approche et un mécanisme adaptés pour consolider la participation et l'implication des institutions locales et des agents de vulgarisation ainsi que des groupes vulnérables dans l'élaboration de la proposition de projet et dont l'exécution a pris du retard - sur la base des expériences antérieures et des leçons apprises; et
- Identifier les défis, risques et difficultés qui pourraient être rencontrés et proposer des mesures d'atténuation adaptées.

4.3 Politiques et résolution des conflits

- Identifier les stratégies, politiques, règles, réglementations, entre autres, liées au projet et mettre en évidence leur lien avec les activités et spécificités du projet;
- Identifier, définir et analyser les conflits potentiels et les risques d'exécution du projet; et
- Fournir des détails sur la dimension sexospécifique dans les zones du projet ainsi que sur les structures des populations et sur la manière dont les zones et les groupes vulnérables peuvent bénéficier du projet.

En résumé: le/la consultant.e préparera une **Note Conceptuelle** qui répond aux normes du Fonds d'Adaptation. Pour cela, le/la consultant.e établira un aperçu général de la vulnérabilité du projet, classera la zone identifiée, le degré de vulnérabilité et le type de risque climatique. Ensuite, il/elle proposera et planifiera des activités selon les besoins analysés afin de les inclure au cadre logique du projet.

5 LIVRABLES ET REMUNERATION

5.1 Calendrier des livrables

Les livrables attendus du/de la consultant.e seront soumis en anglais:

Produits attendus	Estimation de l'effort (hommes-jours)	Délais
Un rapport d'orientation clarifiant la compréhension de la mission, l'approche méthodologique proposée, une planification chronologique des activités. <i>Ce rapport sera fourni après la réunion de lancement.</i>	01	1 semaine après la signature du contrat
Une étude préparatoire comprenant les éléments spécifiques indiqués ci-dessus: <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la situation de référence et l'évaluation de la vulnérabilité des parties prenantes - L'identification et l'évaluation des besoins en SAP et des infrastructures pour les actions d'adaptation - L'évaluation de la rentabilité économique - L'évaluation de la vulnérabilité - Une analyse des capacités institutionnelles - Une cartographie des communautés et des bénéficiaires, y compris les groupes vulnérables et les populations autochtones. <i>Ce rapport sera fourni après la réunion de lancement.</i>	13	3 semaines après la signature du contrat
Animation d'un atelier de consultation régional pour partager les résultats des études et présenter le projet de note conceptuelle du projet à discuter avec les parties prenantes concernées. Le consultant préparera une présentation PowerPoint et rédigera le rapport de l'atelier.	02	A convenir avec l'OSS et l'OMVS
Finalisation de la note conceptuelle sur la base des recommandations et des conclusions de l'atelier. Le consultant examinera et intégrera les commentaires des parties prenantes.	04	4 semaines après la signature du contrat
Durée totale de la mission	20 hommes/jours	

5.2 Rémunération

L'effort estimé est de 20 hommes/jours répartis sur 60 jours. Le budget global de cette expertise est de 6 000 USD. Le paiement sera effectué par l'OSS sur le compte indiqué par le/la consultant.e lors de la validation des travaux demandés. Le paiement sera effectué en deux versements comme suit:

- **30%** du montant total lors de la validation des résultats des études et de la présentation du projet de Note Conceptuelle lors de l'atelier régional; et
- **70%** du montant total lors de la validation des versions finales de la Note Conceptuelle et des études préparatoires.

Il est à noter que le/la consultant.e assurera ses frais de participation à l'atelier de consultation régional. Les dates et le lieu de l'atelier seront communiqués ultérieurement.

Il est à signaler qu'en cas d'empêchement dû aux circonstances de la Covid 19 et en commun accord avec l'équipe du projet, cet atelier pourrait être organisé à distance.

6 QUALIFICATIONS

Le/la consultant.e doit avoir:

- Un Master en ressources naturelles et/ou autres matières connexes, par ex. eau, hydrologie, environnement, agriculture;
- Au moins 10 ans d'expérience avérée dans le développement d'études similaires sur la conception de projets et sur les évaluations sociales et environnementales ;
- Une expérience professionnelle dans la mise en œuvre ou le développement de tâches liées à l'environnement ;
- Une expérience et connaissance de la zone du projet ;
- Une expérience dans la préparation de projets de développement multi-pays/secteurs - en rapport avec la mission ;
- Une connaissance du système d'alerte précoce en Afrique de l'Ouest ;
- Une maîtrise professionnelle de l'anglais. Le français sera un atout car les bénéficiaires du projet sont des pays francophones ;
- La maîtrise de toute autre langue nationale de la région est un atout ;
- Capacité à bien travailler avec les représentants du gouvernement et le personnel communautaire ;
- Une expérience dans la mise en œuvre de garanties sociales internationales ;
- Une expérience avec les exigences des fonds climatiques (Fonds d'Adaptation et/ou le FVC) est un atout.

7 PRÉSENTATION DU DOSSIER DE SOUMISSIONNAIRE

Le dossier de soumissionnaire doit obligatoirement comporter:

1. Une note méthodologique succincte décrivant comment le/la consultant.e compte mener à bien sa mission ;
2. Le curriculum vitae détaillé du/de la consultant.e en utilisant le modèle standard de CV de l'OSS, téléchargeable à partir du lien suivant : [\[Modèle CV OSS\]](#) ;
3. Des copies de toute autre référence jugée utile.

N.B.

- Ne pas mettre les trois documents dans un seul fichier.
- L'insuffisance ou l'absence de l'une des pièces constitutives du « Dossier de soumissionnaire », est une cause de rejet du dossier.

8 EVALUATION

Le tableau suivant fournit un aperçu sur les barèmes d'évaluation des soumissionnaires :

Critères de d'évaluation	PTS
Diplôme d'études universitaires en ressources naturelles et/ou autres matières connexes, par ex. eau, hydrologie, environnement, agriculture	20
Expériences et références professionnelles dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, Alerte précoce et résilience au changement climatique, de développement rural en Afrique de l'Ouest	20

Critères de d'évaluation	PTS
Références professionnelles dans la préparation de projets de développement lié aux problématiques du changement climatique et le développement durable (pour le fonds d'adaptation et/ou le fonds vert pour le climat, etc.)	20
Références dans l'élaboration d'études de vulnérabilité, d'évaluations sociales et environnementales	
Méthodologie et chronogramme	20
Maitrise des langues (Anglais et Français)	10
Expériences et connaissances de la zone du projet	10
Total	100

9 MODALITES ET DELAIS DE SOUMISSION

Les dossiers de soumissionnaires doivent être adressés à l'OSS par courrier électronique à l'adresse suivante: procurement@oss.org.tn

Les emails envoyés doivent contenir en objet la mention :

Appel à soumission : Elaboration de la Note Conceptuelle du projet ARCC-SRB [AC/OSS/Depart-Climat_CN-ARCC-SRB/310521-25]

Date limite de réception : le **20 juin 2021 à 23:59** (Heure de Tunis)

Important :

L'OSS est une organisation qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Les candidatures féminines sont fortement encouragées. L'OSS s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.

Pour toute demande d'information supplémentaire, ou dans le cas où vous rencontrez des difficultés lors de la soumission de votre candidature, veuillez nous contacter à l'adresse : boc@oss.org.tn

ANNEXE : MODÈLE DE NOTE CONCEPTUELLE



ADAPTATION FUND

REGIONAL PROJECT/PROGRAMME PROPOSAL

PART I: PROJECT/PROGRAMME INFORMATION

Title of Project/Programme:

Countries:

Thematic Focal Area⁴: Choose an item.

Type of Implementing Entity:

Implementing Entity:

Executing Entities:

Amount of Financing Requested: (in U.S Dollars Equivalent)

Project / Programme Background and Context:

Provide brief information on the problem the proposed project/programme is aiming to solve, including both the regional and the country perspective. Outline the economic social, development and environmental context in which the project would operate in those countries.

Project / Programme Objectives:

List the main objectives of the project/programme.

Project / Programme Components and Financing:

Fill in the table presenting the relationships among project components, outcomes, outputs and countries in which activities would be executed, and the corresponding budgets.

For the case of a programme, individual components are likely to refer to specific sub-sets of stakeholders, regions and/or sectors that can be addressed through a set of well-defined interventions / projects.

⁴ Thematic areas are: Food security; Disaster risk reduction and early warning systems; Transboundary water management; Innovation in adaptation finance.

Project/Programme Components	Expected Outcomes	Expected Outputs	Countries	Amount (US\$)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6. Project/Programme Execution cost				
7. Total Project/Programme Cost				
8. Project/Programme Cycle Management Fee charged by the Implementing Entity (if applicable)				
Amount of Financing Requested				

Projected Calendar:

Indicate the dates of the following milestones for the proposed project/programme

Milestones	Expected Dates
Start of Project/Programme Implementation	
Mid-term Review (if planned)	
Project/Programme Closing	
Terminal Evaluation	

PART II: PROJECT / PROGRAMME JUSTIFICATION

- A.** Describe the project / programme components, particularly focusing on the concrete adaptation activities, how these activities would contribute to climate resilience, and how they would build added value through the regional approach, compared to implementing similar activities in each country individually. For the case of a programme, show how the combination of individual projects would contribute to the overall increase in resilience.
- B.** Describe how the project /programme would promote new and innovative solutions to climate change adaptation, such as new approaches, technologies and mechanisms.

- C.** Describe how the project / programme would provide economic, social and environmental benefits, with particular reference to the most vulnerable communities, and vulnerable groups within communities, including gender considerations. Describe how the project / programme would avoid or mitigate negative impacts, in compliance with the Environmental and Social Policy of the Adaptation Fund.
- D.** Describe or provide an analysis of the cost-effectiveness of the proposed project / programme and explain how the regional approach would support cost-effectiveness.
- E.** Describe how the project / programme is consistent with national or sub-national sustainable development strategies, including, where appropriate, national or sub-national development plans, poverty reduction strategies, national communications, or national adaptation programs of action, or other relevant instruments, where they exist. If applicable, please refer to relevant regional plans and strategies where they exist.
- F.** Describe how the project / programme meets relevant national technical standards, where applicable, such as standards for environmental assessment, building codes, etc., and complies with the Environmental and Social Policy of the Adaptation Fund.
- G.** Describe if there is duplication of project / programme with other funding sources, if any.
- H.** If applicable, describe the learning and knowledge management component to capture and disseminate lessons learned.
- I.** Describe the consultative process, including the list of stakeholders consulted, undertaken during project / programme preparation, with particular reference to vulnerable groups, including gender considerations, in compliance with the Environmental and Social Policy of the Adaptation Fund.
- J.** Provide justification for funding requested, focusing on the full cost of adaptation reasoning.
- K.** Describe how the sustainability of the project / programme outcomes has been taken into account when designing the project / programme.
- L.** Provide an overview of the environmental and social impacts and risks identified as being relevant to the project / programme.

Checklist of environmental and social principles	No further assessment required for compliance	Potential impacts and risks – further assessment and management required for compliance
<i>Compliance with the Law</i>		
<i>Access and Equity</i>		
<i>Marginalized and Vulnerable Groups</i>		
<i>Human Rights</i>		
<i>Gender Equity and Women's Empowerment</i>		
<i>Core Labour Rights</i>		
<i>Indigenous Peoples</i>		
<i>Involuntary Resettlement</i>		
<i>Protection of Natural Habitats</i>		
<i>Conservation of Biological Diversity</i>		
<i>Climate Change</i>		
<i>Pollution Prevention and Resource Efficiency</i>		
<i>Public Health</i>		
<i>Physical and Cultural Heritage</i>		
<i>Lands and Soil Conservation</i>		

PART III: IMPLEMENTATION ARRANGEMENTS

- A.** Describe the arrangements for project / programme management at the regional and national level, including coordination arrangements within countries and among them. Describe how the potential to partner with national institutions, and when possible, national implementing entities (NIEs), has been considered, and included in the management arrangements.

- B.** Describe the measures for financial and project / programme risk management.

This section corresponds to a table describing the risks identification, the risk management measures and the risk level

- C.** Describe the measures for environmental and social risk management, in line with the Environmental and Social Policy of the Adaptation Fund.

Partially describe

- D.** Describe the monitoring and evaluation arrangements and provide a budgeted M&E plan.

Provide only a description of the M&E arrangements without detailed budget (estimation)

- E.** Include a results framework for the project / programme proposal, including milestones, targets and indicators.

This section will be developed during the drafting of the project document (full proposal)

- F.** Demonstrate how the project / programme aligns with the Results Framework of the Adaptation Fund
This section will be partially filled for this stage and detailed during the drafting of the project document (full proposal)

Project Objective(s) ⁵	Project Objective Indicator	Fund Outcome	Fund Outcome Indicator	Grant Amount (USD)
Project Outcome(s)	Project Outcome Indicator(s)	Fund Output	Fund Output Indicator	Grant Amount (USD)

- G.** Include a detailed budget with budget notes, broken down by country as applicable, a budget on the Implementing Entity management fee use, and an explanation and a breakdown of the execution costs.

This section will be developed during the drafting of the project document (full proposal)

⁵ The AF utilized OECD/DAC terminology for its results framework. Project proponents may use different terminology but the overall principle should still apply

H. Include a disbursement schedule with time-bound milestones.

This section will be developed during the drafting of the project document (full proposal)

PART IV: ENDORSEMENT BY GOVERNMENTS AND CERTIFICATION BY THE IMPLEMENTING ENTITY

A. **Record of endorsement on behalf of the government⁶** *Provide the name and position of the government official and indicate date of endorsement for each country participating in the proposed project / programme. Add more lines as necessary. The endorsement letters should be attached as an annex to the project/programme proposal. Please attach the endorsement letters with this template; add as many participating governments if a regional project/programme:*

<i>(Enter Name, Position, Ministry)</i>	<i>Date: (Month, day, year)</i>
<i>(Enter Name, Position, Ministry)</i>	<i>Date: (Month, day, year)</i>
<i>(Enter Name, Position, Ministry)</i>	<i>Date: (Month, day, year)</i>

⁶ Each Party shall designate and communicate to the secretariat the authority that will endorse on behalf of the national government the projects and programmes proposed by the implementing entities.

B. Implementing Entity certification *Provide the name and signature of the Implementing Entity Coordinator and the date of signature. Provide also the project/programme contact person's name, telephone number and email address*

I certify that this proposal has been prepared in accordance with guidelines provided by the Adaptation Fund Board, and prevailing National Development and Adaptation Plans (.....list here.....) and subject to the approval by the Adaptation Fund Board, commit to implementing the project/programme in compliance with the Environmental and Social Policy of the Adaptation Fund and on the understanding that the Implementing Entity will be fully (legally and financially) responsible for the implementation of this project/programme.

Name & Signature

Implementing Entity Coordinator

Date: *(Month, Day, Year)*

Tel. and email:

Project Contact Person:

Tel. And Email: